

1. Organisation

La société RegionAlps SA organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, accessible via un QR-Code sur son stand, à l'occasion du Marathon des Terroirs du Valais, les 23 et 24 mai 2026, à Martigny.

2. Conditions de participation

La participation au concours est ouverte à toute personne majeure (18 ans minimum), résidant en Suisse, à l'exception des employé·e·s de RegionAlps SA ainsi que des membres de leur famille.

3. Modalités de participation

Pour participer, il suffit de :

- Scanner le QR-Code mis à disposition sur le stand de RegionAlps SA
- Remplir le formulaire en ligne en complétant les champs suivants : nom, prénom, adresse e-mail.

Toute tentative de fraude ou de participation multiple entraînera l'exclusion immédiate du participant ou de la participante.

4. Dotation

Le concours permet de remporter le lot suivant :

- 1 PASS 13*, d'une valeur de CHF 375.-, offrant un crédit de transport public de CHF 500.- en Valais.

Le lot n'est ni échangeable, ni remboursable, ni convertible en espèces.

5. Désignation du gagnant

Un tirage au sort automatique aura lieu le jeudi 28 mai 2026. Aucun huissier ne sera présent. Le gagnant sera informé personnellement par courriel à l'adresse indiquée lors de son inscription.

6. Responsabilité

RegionAlps SA se réserve le droit d'interrompre, de prolonger ou de clore le concours à tout moment sans préavis ni justification, notamment en cas de problème technique, de suspicion d'abus ou si la poursuite du jeu s'avère juridiquement illicite.

RegionAlps SA se réserve également le droit d'exclure sans avertissement ni justification toute personne manipulant ou tentant de manipuler les modalités du concours ou communiquant de fausses informations. Tout commentaire insultant, menaçant ou inapproprié pourra être supprimé sans justification et son auteur exclu.

RegionAlps SA décline toute responsabilité en cas de saturation ou dysfonctionnement du site internet utilisé pour le concours.

7. Données personnelles

Les données collectées (nom, prénom, adresse e-mail) sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion du concours.

Conformément à la loi suisse sur la protection des données, chaque participant peut accéder, modifier ou demander la suppression de ses données en contactant RegionAlps SA.

Les données ne sont ni vendues, ni transmises à des tiers.

8. Droits applicables et litiges

Le concours est régi par le droit suisse, à l'exclusion des règles de renvoi.

Tout recours judiciaire est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.